

Agent thermal

RNCP13088 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	330t
Code(s) ROME	D1208
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	10/08/2016

Certificateur(s)

Université de Montpellier

<http://www.umontpellier.fr>

GIP Formavie - Département CAFOC (Montpellier)

<http://www.gretalr.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'agent thermal accueille les curistes et leur applique les prescriptions médicales dans le respect des procédures thérapeutiques, d'hygiène et administratives, définies par le centre thermal. Son activité relève de la :

- Dimension relationnelle avec les curistes

Recueillir sur le curiste les informations pertinentes

Apporter au curiste les éléments d'information nécessaires

Gérer le premier niveau de conflit

- Réalisation technique des soins prescrits et programmés

Préparer les soins (préparer le matériel et les petits équipements, effectuer les réglages, doser les produits...)

Installer le curiste en cabine

Veiller au confort et aux signes d'alerte sur l'état de santé du curiste

Pratiquer les soins dans le respect de la prescription et du protocole (soin en baignoire, douche au jet, douche générale, baveuse, pluie, pomme, manteau, dorsale, pénétrante, sous-marine, application de boue, de cataplasme, de compresses locales, pulvérisations, entéroclyse, soin aux étuves, en piscine, pédi et manu douche, pédi et manu boue, vaporarium, inhalation collective, douche périnéale...)

- Gestion de l'activité et de l'hygiène

Organiser son activité en fonction des contraintes (adapter son activité à l'organisation du travail mise en œuvre dans l'établissement, gérer le moment de passage des curistes, travailler en équipe...)

Rendre compte à la hiérarchie et à ses collègues...

Adopter face aux situations critiques le comportement adapté

Entretenir son environnement professionnel

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités attestées

Connaissances sur les principes de base de la communication liée à l'accueil et à la prise en charge d'un curiste

Connaissances de base sur les pathologies et les indications thérapeutiques en thermalisme

Connaissances de base en anatomie physiologie humaine, nécessaires à la compréhension des soins thermaux

Connaissances et application des protocoles de préparation et d'administration des soins

Connaissances et application des techniques d'organisation de son activité et de gestion de son poste de travail

Connaissances et application des techniques de base de gestion de situations critiques
Connaissances et application des protocoles d'hygiène

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités Préférentiellement le thermalisme

Mais aussi :

- le bien-être (spa, balnéothérapie..)
- la thalassothérapie

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles Agent en soins thermaux, employé thermal, agent de soin en hydrothérapie, hydrothérapeute, doucheur, baigneur.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 480 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en services aux personnes (48 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	T0X60 — Coiffeurs, esthéticiens · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	14 579
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	T0X60 — Coiffeurs, esthéticiens

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

- un médecin thermal
- un représentant de l'équipe d'encadrement d'un établissement thermal
- un agent soignant thermal
- un représentant de chaque organisme certificateur

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE IDEM

COMPOSITION DU JURY — VAE

- un représentant de l'équipe d'encadrement d'un établissement thermal
- un représentant d'un des deux organismes certificateurs

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 10/08/2016

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP30681

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13088/>